

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 Avril 2022

**Etaients présents** : MM. Arnaud HOTTIN, Daniel DECROIX, Pierre-Marie DELEBECQUE, Didier DEPRAETERE, Isabelle DERACHE, Théo DESBONNET, Anne FOVELLE, Marie-Brigitte LEMESRE, Valérie MONNIER, Nicolas MOREAU, Brigitte NAESSENS, Pascal THOBOIS, Yvette VARLET, Maurice VEILLEROY

**Excusés** : MM. Sophie DECOTTIGNIES a donné procuration à Daniel DECROIX, Christophe DESCAMPS a donné procuration à Pierre-Marie DELEBECQUE, Caroline FREGGI a donné procuration à Pascal THOBOIS, Jérémy LAGACHE, Dominique PASTANT donne procuration à Yvette VARLET

### **Ordre du jour** :

- Compte Administratif 2021 ;
- Budget Primitif 2022 ;
- Fixation des taux d'imposition 2022 ;
- Forfait Ecole Sainte Thérèse ;
- Divers.

### **Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2021**

Sous la présidence de Mr Maurice Veilleroy, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021 qui s'établit ainsi :

- **Section de Fonctionnement** : Dépenses 1.226.652,33 € - Recettes 1.419.418,14 €, **soit un résultat de fin d'exercice : + 192.765,81 €**

- **Section d'Investissement** : Dépenses 523.776,58 € - Recettes 418.137,73 € + résultat 2020 reporté + 97.291,69 €, **soit un résultat de fin d'exercice : - 8.347,16 €**

### Puis le **Budget Primitif 2022** :

<b>- FONCTIONNEMENT : DEPENSES</b>	<b>1.402.150,00 €</b>
Charges à caractère général	362.960,00 €
Charges de personnel	635.574,13 €
Autres charges de gestion courante	200.804,87 €
Charges financières	7.811,00 €
Virement à la section d'investissement	195.000,00 €
<b>- FONCTIONNEMENT : RECETTES</b>	<b>1.402.150,00 €</b>
Atténuation de charges	31.700,00 €
Produits des services	137.000,00 €
Impôts et taxes	909.045,00 €
Dotations et participations	317.579,00 €
Autres produits de gestion courante	6.600,00 €
Produits exceptionnels	226,00 €
<b>- INVESTISSEMENT : DEPENSES</b>	<b>2.144.565,00 €</b>
Remboursement d'emprunts	34.880,00 €
Déficit d'investissement	8.347,16 €
Immobilisations corporelles	529.994,22 €
Immobilisations en cours	1.171.343,62 €
Acquisition immeuble	400.000,00 €

<b>- INVESTISSEMENT : RECETTES</b>	<b>2.144.565,00 €</b>
Dotations, fonds divers et réserves	98.680,00 €
Subventions d'investissement	958.119,19 €
Virement de la section de fonctionnement	195.000,00 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement	192.765,81 €
Emprunt Requalification Groupe scolaire	300.000,00 €
Emprunt acquisition immeuble	400.000,00 €

**Le Conseil Municipal approuve par 15 voix POUR et 2 CONTRE, le Compte Administratif 2021 et le Budget Primitif 2022.**

**Les taux d'imposition** des taxes directes locales pour l'année 2022 sont reconduites à l'identique à l'année 2021 à l'unanimité, comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties      33,65 % (inchangé)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties    62,08 % (inchangé)

### **Forfait Ecole Sainte-Thérèse**

Compte tenu des dépenses enregistrées pour l'école publique au Compte Administratif 2021, le forfait est fixé à 511 euros par enfant de la Commune fréquentant l'école Sainte-Thérèse.

Après délibération, le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

### **Divers**

- **Convention avec le Conseil Départemental** : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'occupation du domaine public départemental pour définir les dispositions administratives, techniques et financières relative au busage et à l'entretien d'un fossé le long de la route départementale 954 (rue de la cardonnerie) a été faite auprès du Conseil Départemental du Nord. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental du Nord.